

Compte-rendu de l'entretien en mairie du 02/10/2019



Chers parents,

Vous vous posez sûrement des questions concernant les travaux de la future cantine. Soucieux de vous apporter des réponses, nous sommes allés chercher les informations directement auprès de la municipalité, qui nous a reçus en date du 02 octobre 2019.

Voici leurs réponses à nos interrogations.

Lors d'une réunion en février 2019, au cours de laquelle le projet de la nouvelle cantine nous avait été exposé, une livraison de ce nouveau bâtiment avait été annoncée pour la rentrée de septembre 2019. À ce jour, les travaux sont toujours en cours. Quelles sont les circonstances expliquant ce retard ?

Les travaux devaient commencer le 15 juin et progresser durant le temps des vacances scolaires. Néanmoins, la société étant fermée durant un mois au cours de cette période de vacances, démarrer les travaux aurait laissé un chantier en cours, sans surveillance et exposé aux risques de détériorations dues aux intempéries, de dégradations volontaires voire d'éventuels vols de matériel. En accord avec l'architecte, il a donc été décidé de repousser ces travaux de deux mois afin de les commencer et de les finir sans interruption.

Quelle sera la date de livraison ?

La livraison est prévue dans le meilleur des cas pour le 06 décembre. Une date butoir au 10 décembre nous a été indiquée. Dans tous les cas, les élèves prendront le repas de Noël dans leur nouvelle cantine !

L'ancienne et la nouvelle cantine doivent être raccordées. Quand et comment se feront ces travaux ?

Le raccord entre les deux cantines se fera pendant les vacances de la Toussaint. Il s'agit des vacances (avec celles des fêtes de fin d'années) durant lesquelles le centre est le moins fréquenté. Les enfants qui mangent en cantine pendant cette période seront conduits, en bus, jusqu'à la cantine de Perrault qui dispose de la capacité nécessaire pour les accueillir, sur un ou deux services en fonction du nombre d'enfants présents.

Pendant ce laps de temps, le raccord entre les deux cantines sera effectué, ainsi que des travaux de rénovation dans l'ancien bâtiment, comme la création d'un coin bureau et la réfection des sanitaires.

Quel sera le protocole pour le dépôt des PAI pendant les vacances de la Toussaint ? Les parents devront-ils se rendre à la cantine de Perrault après avoir déposé leur enfant au centre Vivaldi ?

Les PAI seront toujours réceptionnés au centre de Vivaldi et stockés comme ils le sont actuellement. Ils seront ensuite acheminés dans des caissons isothermes jusqu'à la cantine de Perrault. L'organisation des parents ne sera pas impactée.

La démolition du « Mille club » n'avait pas été annoncée lors de la présentation du projet cantine en février 2019. Pourquoi celle-ci a-t-elle eu lieu ?

Lors de la première mandature, puis chaque année, la question s'est posée de démolir cette structure qui n'était plus utilisée. Cependant, le devis s'élevait à 30 000 euros.

Le bâtiment n'étant pas gênant, la démolition ne s'avérait pas nécessaire. La construction de la nouvelle cantine s'avérait être l'occasion de procéder à la démolition et de faire ainsi d'une pierre, deux coups afin d'obtenir un espace moins restreint. Cette démolition s'inscrit également dans le souhait d'agrandir le centre de loisirs.

La démolition a pris du retard car, les diagnostics amiante ne répondaient plus aux nouvelles normes émises par la Préfecture. Celle-ci a donc donné son accord après l'examen des nouveaux documents.

La présence d'amiante a-t-elle représenté un danger vis-à-vis des usagers du centre ou des riverains ?

Les plaques contenant de l'amiante ont été enlevées sans être endommagées ce qui a permis d'éviter le déploiement des particules dans l'air. De plus, un système de pulvérisation des supports concernés à l'aide de surfactant, opéré par l'entreprise accréditée, a servi à éviter toute pollution de l'environnement. Le site était de surcroît délimité par des barrières de sécurité, pour des raisons évidentes de sécurisation du chantier.

Les riverains ont tous été avisés de ces travaux et un affichage à l'intention des usagers du centre était consultable sur site.

Le dépôt et la récupération des enfants ont changé eu égard aux travaux de la cantine. Ce mode de fonctionnement perdurera-t-il après la fin des travaux ?

Le système initial sera repris dès la fin des travaux. Les enfants seront récupérés directement au portail par les animateurs.

Il a été constaté que l'algeco attenante au centre de loisirs primaire était en mauvais état notamment au niveau du plafond qui comporte des plaques cassées.

Cet algeco a été rajouté il y a quelques années et est donc un bâtiment plus ou moins neuf. Son état d'usure avancé s'explique par le fait que l'ancienne équipe d'animation permettait aux enfants de jouer au football dans ce local. Ce n'est plus le cas désormais.

Certaines institutrices de l'école utilisent l'application Class Dojo pour communiquer avec les parents. Peut-on imaginer un système similaire pour les informations concernant le périscolaire ?

L'équipe municipale a déjà réfléchi à cette éventualité et une application permettant de consulter les informations de la ville par rubrique est en cours d'analyse pour l'année prochaine. Il existe déjà l'alerte citoyen qui fonctionne très bien auprès des Pathusiens, et seront dorénavant ajoutées les informations concernant le périscolaire.

Lors du dernier conseil d'école, vous vous étiez engagés à verser le reliquat des subventions à l'école. Qu'en est-il ?

Mr Adam va être contacté prochainement afin d'établir un listing de toutes les classes découvertes qui n'ont pas bénéficié de subvention. La municipalité s'est engagée à verser ces sommes et elles le seront cette année.

Nous remercions la municipalité d'avoir pris le temps de répondre à nos interrogations.

Votre association de parents d'élèves BEV